



**DES JEUNES
BOUGENT !**

QUI

La mobilité, un levier contre la pauvreté

Invitation à une deuxième table ronde préparatoire
Le mardi 2 février 2010 de 9h30 à 13h dans les locaux du BIJ
(20-22 rue du Commerce, 1000 Bruxelles, à côté de la station Trône)

Le **Bureau International Jeunesse** et le **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté** ont le plaisir de vous inviter à la deuxième table ronde destinée à préparer le colloque « Mobilité » de décembre 2010.

Les tables rondes ont pour objectif de fédérer les partenaires qui souhaitent s'impliquer dans le colloque, afin de construire l'évènement, en associant des jeunes et en favorisant échanges de pratiques et témoignages. L'enjeu de cet évènement est de permettre à l'avenir l'accès aux dispositifs de mobilité pour des jeunes vivant des situations difficiles d'insertion sociale, professionnelle et culturelle.

Cette table ronde rassemblera les partenaires déjà impliqués à Namur lors de la première table ronde et les nouveaux partenaires qui, à Bruxelles, sont disposés à s'investir, afin de construire une continuité entre les deux moments de réflexion.

A l'ordre du jour de cette deuxième table ronde :

1. Réagir à la première note ci-jointe présentant l'état de la réflexion sur les thématiques du colloque, sur l'esprit à promouvoir, sur les changements à mettre en oeuvre : il s'agira d'enrichir cette note, ...
2. Avancer sur les étapes concrètes de préparation du colloque, sur les modalités de mobilisation des jeunes, sur la planification des trois jours, ...
3. Mettre au point les perspectives évoquées à la fin de la note quant à une démarche de recherche exploratoire, quant aux groupes existants mobilisables, quant à la coordination internationale nécessaire pour préparer ce colloque.

Nous nous réjouissons de vous retrouver ou de vous rencontrer lors de cette importante réunion et nous vous souhaitons une heureuse année 2010.

Laurence Hermand
Directrice du BIJ

Christine Mahy
Directrice du RWLP

Pour tout contact :

Pierre Doyen
RWLP
081/312117
0470/541835

Majo Hansotte
BIJ
02/2190906
0474/545645

DES JEUNES QUI BOUGENT !

9, 10 et 11 décembre 2010

La mobilité, un levier contre la pauvreté

Les situations de pauvreté entraînent pour les jeunes concernés de nombreux problèmes de mobilité. Ce déficit est au cœur des situations d'exploitation et d'exclusion. Or, les projets internationaux ont des retombées très positives sur les jeunes qui vivent des situations difficiles en matière d'insertion sociale, professionnelle, culturelle, mais nombreux sont ceux qui n'y ont pas accès. Et pourtant, ce n'est pas un luxe...

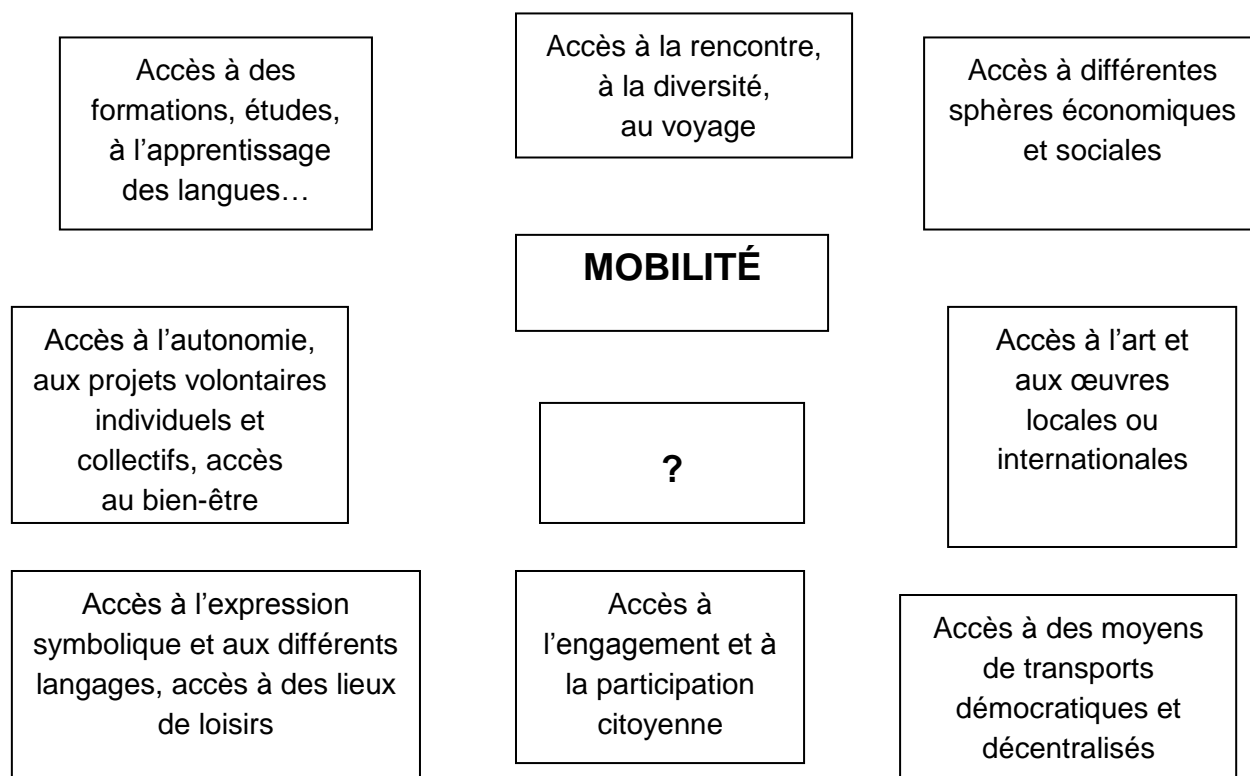
Une grande rencontre internationale

Autour de cette question, le **Bureau International Jeunesse** et le **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté** organisent en décembre 2010 (les 9,10 et 11) une grande rencontre internationale. Celle-ci rassemblera prioritairement des jeunes, mais aussi des travailleurs de jeunesse ainsi que des experts et responsables politiques, pour donner la parole aux jeunes, entendre leurs témoignages, leurs difficultés et leurs rêves. Il s'agira aussi de partager des bonnes pratiques, de construire des processus méthodologiques ou des outils d'action et de formuler des propositions ou revendications. Cette grande rencontre s'inscrira dans les événements liés à la présidence belge de l'Union européenne et rassemblera environ 150 jeunes et acteurs de jeunesse.

Des jeunes qui ont les moyens de bouger ?

La mobilité est une des composantes essentielles du bien-être et de l'autonomie des humains. Chaque jeune doit pouvoir quitter ses propres habitudes quotidiennes pour entrer dans des univers différents ou s'engager comme citoyen ; doit pouvoir accéder aux lieux du savoir et de la culture ainsi qu'à des espaces de loisirs et d'expression; doit pouvoir voyager pour se former et s'autonomiser ; doit pouvoir accéder aux sphères économique et sociale. On peut parler d'une *constellation mobilité*. La mobilité n'est pas la solution miracle : elle est néanmoins une condition indispensable à l'émancipation sociale et culturelle ainsi qu'à l'inclusion sociale des jeunes.

LA CONSTELLATION MOBILITÉ



Une définition provisoire de la mobilité

La constellation qui précède incite à voir la mobilité comme une disposition personnelle et collective impliquant la capacité des jeunes à modifier leurs conditions d'existence et à aller vers un développement affectif, social, culturel et professionnel.

Comment dans les actions internationales mettre en œuvre des démarches d'échanges de jeunes, des démarches d'initiatives jeunes et des démarches de volontariat ou de cursus et stages qui « mettent en mouvement » des jeunes de milieux populaires en situation de pauvreté ?

Comment à travers une synergie entre structures et associations tournées vers la jeunesse peut-on donner accès à toutes les formes de mobilité, à travers des parcours accessibles aux jeunes concernés ?

Quelles difficultés rencontrent les acteurs de terrain et les jeunes eux-mêmes dans la mise en œuvre de ces parcours ?

Quelles méthodes et quels langages développer pour penser et mettre en œuvre des dynamiques concertées, inscrites sur des territoires précis ?

DES TABLES RONDES PREPARATOIRES

Une première table ronde à Namur a permis de dégager des thématiques liées à la mobilité et a fait apparaître un certain nombre de nœuds essentiels à prendre en compte.

1. LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES SERVICES : QUELLE RUPTURE ?

Les jeunes en difficulté sont souvent pris dans un contexte familial de dépendance à l'égard des services sociaux qui s'additionnent. Cette dépendance, ce sont les parents qui la vivent, mais les jeunes en sont forcément tributaires. Ainsi dans plusieurs actions proposées par l'associatif, l'on s'aperçoit que les jeunes sont souvent prêts à bouger et que ce sont les parents qui freinent.

On peut faire l'hypothèse que de nombreux jeunes veulent sortir de cette existence sous tutelle, d'où dans un certain nombre de cas, les stratégies de fugues, ou d'installation volontaire dans la rue, voire de violence.

En conséquence, il est essentiel de proposer des processus qui permettent aux jeunes de mettre rapidement pied à l'étrier et d'acquérir une confiance en eux, à travers des actions de créativité, de reconstruction individuelle et collective, en leur assurant aussi une visibilité dans ce qu'ils font.

La dépendance aux institutions

Des jeunes peuvent donc être en situation de dépendance face aux différents services proposés. La question est alors de savoir comment rompre celle-ci. Il existe des incitants (ex : prise en charge des transports) qui favorisent l'autonomie. Ils permettent aux jeunes d'avancer en levant des freins. Toutefois, cela prend souvent du temps.

2. LA MOBILITÉ EST D'ABORD UNE DISPOSITION INTÉRIEURE

La question des moyens de locomotion est plus ou moins vite résolue, avec néanmoins des variantes selon les régions, inégalement équipées. En revanche, trouver l'énergie en soi « pour se bouger » représente un enjeu plus complexe à rencontrer pour les animateurs et travailleurs de jeunesse.

Une tranche d'âge est peu prise en considération dans les dispositions et actions recensées en Communauté française de Belgique : il s'agit des 18 – 25 ans, un âge charnière. Acquérir un désir de mobilité est essentiel à cet âge et pourtant c'est probablement la tranche d'âge qu'on touche le moins dans les structures et actions de jeunesse. La transition entre l'adolescence et l'âge adulte est insuffisamment prise en compte. A cet égard, une démarche transversale serait importante à mettre en place. Quelque chose est à créer qui aiderait à passer le cap des 18 ans, à relever le défi de l'insertion professionnelle, celui de la relation avec les autres et celui d'une destinée affective et personnelle à construire. Et d'une manière générale, l'on constate un manque de rituel de passage pour franchir le cap des 18 ans. Il y aurait donc un travail en réseau à mener pour toucher ces publics jeunes, en favorisant ce passage de « l'an 18 » de différentes manières.

L'accès à une autonomie réelle est également un enjeu important : gérer un budget, gérer un kot. Ainsi, il arrive que des jeunes de 18 ans soient déjà en médiation de dettes pour leur loyer.

Beaucoup de jeunes ont pris des habitudes d'être portés - y compris par des institutions d'Etat - quand ils sont en situation difficile, car à 18 ans, les référents institutionnels (comme le juge de la jeunesse par exemple) touchent à leur terme. D'une manière générale, de nombreux jeunes sont ainsi à la recherche de substituts parentaux. Comment dès lors rendre ces jeunes autonomes et mobiles, notamment dans le champ de l'aide à la jeunesse ?

Les 18-25 ans

Il existe donc peu d'actions spécifiques pour cette tranche d'âge. A 18 ans, pour certains jeunes la sortie de l'aide à la jeunesse et le passage vers les structures pour adultes (ex CPAS) se font sans transition élaborée. La relation de dépendance financière au CPAS passe par la contrainte (ex : contrat entre le mineur et le CPAS). Il n'existe pas d'espace transversal pour prendre en compte les réalités des jeunes entre 18 et 25 ans. En outre certains jeunes éprouvent des difficultés à aller vers les services pour adultes. A titre informatif, à Liège et à Charleroi, le nombre de jeunes (18-25 ans) sans abris est en augmentation.

Signalons à cet égard que de plus en plus de jeunes de 18 ans - voire même de 16 ans - se voient couper les vivres par leurs parents et sont contraints de se prendre en charge ; en quelque sorte, émancipés de force. Cette situation est due par exemple au désarroi d'une mère de famille seule qui n'a plus d'énergie et de ressource ou de parents qui veulent souffler face à des adolescents durs à gérer ; cette situation toucherait particulièrement les derniers de fratrie...

3. LE MANQUE D'INCITATION SOCIALE CONTRIBUE À L'ENFERMEMENT CULTUREL DES JEUNES PRÉCARISÉS

Les professionnels de l'éducation, les animateurs, les éducateurs et en particulier les enseignants ne valorisent pas suffisamment la mobilité des jeunes, notamment dans l'enseignement professionnel où l'on parle peu de voyages, de déplacements. Toutefois, les professeurs de pratique professionnelle peuvent être de très bon relais, pour autant que l'on recadre les dispositifs de mobilité en termes d'apprentissage et de formation.

Le travail d'accroche

Le travail d'accroche en amont d'un dispositif ou d'un projet de mobilité est en conséquence essentiel. Il permet, à travers la reconstruction de la confiance en soi, de passer d'une démarche individuel à une démarche collective (ex : de la confiance en soi vers la création collective). Les problèmes de déplacement sont relativement vite résolus chez les jeunes dès que la confiance en soi est renforcée.

Se penser « ailleurs »

Pour certains jeunes, il est difficile de se penser à l'étranger. C'est dans cette optique que le BIJ propose des projets ciblés vers les publics en difficulté.

4. LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION SONT SOUVENT TELLEMENT PRÉOCCUPÉS PAR LA QUESTION DU RENDEMENT FINANCIER QU'ILS N'ARRIVENT PAS À VOIR POSITIVEMENT LES PROJETS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE OU NATIONALE

S'offrir le luxe de faire quelque chose qui ne rapporte pas d'argent est perçu comme hors de portée. Là aussi, il y aurait matière à faire apparaître que le volontariat est un investissement extrêmement porteur et efficace pour l'avenir. Le service volontaire européen est incontestablement une opportunité très positive pour entrer dans une démarche de mobilité. Toutefois, pour de nombreux jeunes, travailler sans être payé fait blocage.

Changer cet état d'esprit « rentabiliste » serait en axe de travail très important en matière de jeunesse et à cet égard, faire remonter les témoignages de jeunes ayant vécu des expériences positives de mobilité, utiles pour leur parcours sera un axe important de la rencontre de 2010.

Le service volontaire européen

Le même souci existe pour toutes les formes de volontariat. Il serait intéressant de voir dans le volontariat une expérience professionnelle valorisable dans le cadre d'une recherche d'emploi.

En ce qui concerne les dates, les jeunes scolarisés ne peuvent partir que durant les congés. Or les congés sont souvent des moments que les jeunes exploitent pour gagner de l'argent en travaillant. Cette ressource peut s'avérer importante pour le jeune, voire le jeune et sa famille. En principe, les « voyages » à l'étranger sont généralement reconnus par le FOREM. Toutefois, il n'existe pas de réponse univoque et l'arbitraire des agents reste important. Le FOREM possède un service « Mobilité » mais ce dernier s'est avéré relativement inefficace dans plusieurs circonstances. Il existe en outre des concurrences entre services publics...

6. LES JEUNES, ET LEURS RESPONSABLES PARFOIS, SURÉVALUENT L'OBSTACLE DES LANGUES.

Pour embrayer dans une expérience internationale, connaître quelques mots-clés en anglais peut être suffisant si les animateurs ou responsables mettent en place des processus de médiation linguistique et de coopération linguistique, intégrés dans les situations de vie, en valorisant les ressources d'un groupe de jeunes.

L'acquisition d'une deuxième langue – en particulier de l'anglais – est super importante pour les jeunes Wallons et les jeunes Bruxellois. Toutefois, les méthodologies se révèlent souvent inadaptées. Les échanges internationaux permettent de renouveler ces méthodologies en revisitant par exemple l'outil théâtre ou les mises en situation concrète. Par ailleurs l'espace de la francophonie (France – Suisse – Québec – Afrique) peut être l'occasion d'une première expérience positive de rencontre avec l'extérieur : une sorte de transition.

Compétences linguistiques et confiance en soi

La non maîtrise par le jeune de la langue du pays d'accueil est souvent présentée comme un frein. Cependant, lors des échanges, la débrouille et les solidarités permettent de sortir de cette impasse. Il en va de même pour l'anglais. Par contre, il est hautement souhaitable que les animateurs encadrant les échanges se débrouillent bien en anglais tout au moins.

Les compétences linguistiques renvoient à la capacité d'entrer en relation et de prendre confiance en soi. Les multiples possibilités des programmes gérés par le BIJ sont en conséquence à explorer par les responsables de jeunes et les jeunes eux-mêmes : à quel moment, dans un projet par exemple, introduire la dimension internationale ?

En ce qui concerne la possibilité de réaliser une seconde « Rhéto » à l'étranger, les perspectives existent mais les règles sont compliquées et ne sont pas adaptées au public plus précarisé.

Les balises pour opérationnaliser le colloque « Mobilité » de décembre 2010

La tranche d'âge à privilégier serait les 14-25 ans.

1. LA MÉTHODE

Celle-ci sera interactive en s'appuyant sur des jeunes qui ont eu une expérience positive de mobilité. L'on cherchera à comprendre pourquoi l'expérience a réussi, en vue de lever les blocages de type « on a d'autres chats à fouetter », par exemple. Pour la mise en place de ce colloque, il est nécessaire de développer des stratégies de mobilisation, d'intéresser au projet des groupes de jeunes existants, développant un projet international. A cet égard, l'outil radio avec témoignages-interviews peut se révéler intéressant. Il s'agira de centrer ce colloque sur des outils d'expression tels le théâtre, la musique, le sport, les pratiques concrètes de terrain.

2. LA RELATION ENTRE RESPONSABLES ET JEUNES

D'une manière générale, la relation entre jeunes et professionnels de jeunesse dans la préparation comme dans la réalisation du colloque sera une relation de co-construction et non pas une relation de professionnels à bénéficiaires. L'enjeu sera de dégager des pratiques innovantes dont les jeunes seront les témoins ou se feront les témoins.

3. LES PROJETS TÉMOINS

Il s'agira de s'appuyer sur des groupes de jeunes et sur des projets existants qui seront considérés comme témoins. Pourquoi ne pas prendre en compte aussi la situation de jeunes sans papiers ? L'objectif du colloque sera prioritairement de favoriser des échanges de pratiques (ex : Globuline et Reliance, voyage en RDC). Il s'agira d'impliquer des groupes de jeunes dans la préparation (ex : un groupe par province).

Il s'agira aussi de nourrir la réflexion en partant d'éléments concrets et en diversifiant les supports (ex : radio, reportages, texte, ...). Il faut permettre aux jeunes d'entrer dans la démarche.

Une démarche exploratoire est prévue.

Un appel sera lancé par le BIJ à destination de groupes de jeunes ou d'initiatives de jeunes acceptant d'entrer dans une recherche qualitative sur ce qui les a aidé dans l'accès à un projet de mobilité et sur ce qui fait obstacle à cet accès. Pour ce faire, il est intéressant d'avoir comme partenaires des associations susceptibles de dégager du temps pour rencontrer et échanger (ex : témoignages) sur les questions de mobilité avec :

- les jeunes non intéressés par des expériences à l'étranger
- les professionnels qui introduisent les projets

Quels sont les groupes existants mobilisables ?

On peut déjà recenser :

Groupe Miroir Vagabond

Groupe Reliance

Groupe « Citoyens d'Europe » du RWLP

Groupe « Estime de soi » d'Article 27
Groupe « animateurs volontaires » de Mic-Ados
Groupe de François Prumont (en lien avec un projet Fondation Roi Baudouin)

Quelles sont les structures nouvelles auprès desquelles présenter la démarche du BIJ ?

AMO participant à la recherche RWLP / Kind & Samenleving
Plateforme des AMO à Liège et Dinant
Groupe de jeunes participant aux activités du Miroir Vagabond

Quelle coordination internationale en vue de la réalisation du colloque ?

Les outils tels que les blogs et les Wikis permettent d'échanger des informations entre les différents pays en vue de coordonner au mieux la mise en place du colloque et donc le travail préparatoire à réaliser en 2010. Ces outils peuvent être mis en place mais ne sont pas toujours aussi simples qu'on le pense. Y a-t-il d'autres propositions ?

Quels participants ?

- Deux jeunes et un accompagnateur de terrain par pays (pris en charge)
- Un responsable institutionnel (politique ou administration) par pays (frais à sa charge)
- 33 pays participant (Europe, Afrique, Amérique Latine, des contacts sont en cours avec la Chine)

Pour les associations de la Communauté française, 30 places sont disponibles (jeunes et associations). Il est toutefois possible que davantage de personnes soient présentes ponctuellement pour une partie spécifique du week-end. Cela permettrait de diversifier les témoignages.

Présence de traducteurs mais la traduction sera essentiellement prise en charge par des personnes ressources disposées stratégiquement dans les salles.

Le lieu

A la demande de responsables politiques et sociaux, le colloque se tiendra dans un lieu davantage accessible que la ville de La Roche évoquée précédemment. Le C'est l'Hôtel Leonardo à Wépion (http://www.leonardo-hotels.com/Namur_Hotel) qui est retenu.